



Projet Pédagogique  
*ALAE Emile ROUDAYRE*  
Année 2024-2025

UN ENGAGEMENT  
ÉDUCATIF  
AU CŒUR  
DES TERRITOIRES





## SOMMAIRE

L'ENVIRONNEMENT DU PROJET.....	3
Champs d'action du projet.....	3
Caractéristiques .....	3
Les dispositifs .....	5
LE PUBLIC VISE.....	5
Caractéristiques par tranche d'âge .....	6
Caractéristiques du public de l'Accueil de loisirs .....	7
LES OBJECTIFS DU PROJET.....	8
Le projet éducatif fédéral Léo Lagrange.....	8
Les objectifs du PEL - PEdT .....	9
Les objectifs du Plan Mercredi .....	10
Les objectifs généraux.....	11
Les objectifs opérationnels .....	12
LES METHODES PEDAGOGIQUES .....	14
LES MOYENS.....	15
Les moyens humains .....	15
Le matériel .....	17
Financiers .....	18
Les partenaires.....	18
Le fonctionnement de la structure .....	19
La communication.....	22
L'EVALUATION.....	24
Les outils d'évaluation.....	24
La Charte de qualité .....	24
Les réunions d'équipe : .....	24
Les bilans d'activités / projets.....	25
Questionnaires aux parents .....	25
L'ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP.....	26
Les moyens.....	26
Nos engagements.....	26
La Fédération Léo Lagrange Fédération .....	27
La Délégation Nationale Enfance .....	28



## Présentation de la structure

### L'ENVIRONNEMENT DU PROJET

#### Champs d'action du projet

La Fédération Léo Lagrange, fédération d'éducation populaire, dans son projet élaboré en 2019 pour nos accueils de loisirs périscolaires et extra-scolaires se donne comme enjeu le **développement de « l'esprit critique, le goût pour la vie en société, le sens des responsabilités, la convivialité et, par-dessus tout, l'intérêt de l'autre »**.

La **ville de Perpignan** a renouvelé son appel d'offre en juin 2024 pour « l'Acquisition d'heures d'accueil enfants extrascolaire, d'heures d'animation périscolaire et de journées d'ouverture en accueil de loisirs - Années scolaires 2024/2025 à 2027/2028 ».

Les prestations concernées sont réparties en 9 lots, dont les lots n° 2 et 3 concernant une partie « Nord » de Perpignan.

Ces lots relevant des marchés publics « à bons de commande » ont été attribués à la Fédération Léo Lagrange Méditerranée :

- **7 ALAE** sont concernés et portent sur l'élaboration, la gestion et la coordination de projets pédagogiques, couvrant les temps du midi et du soir,
- **6 ALSH**, lors des périodes des mercredis, des petites et/ou des grandes vacances, en assurant l'accueil en gestion directe, des enfants inscrits sur les structures référencées.

Depuis le décret du juillet 2018, les ALSH du mercredi deviennent périscolaires. Ce sont donc **4 ALSH périscolaires** et **6 ALSH Extrascolaires** que la Fédération Léo Lagrange Méditerranée gère.

#### Caractéristiques

Le territoire « Nord » de Perpignan, couvert par les actions de Léo Lagrange dans le cadre du marché public se situe au nord de la Têt.

L'INSEE y procède, à des fins statistiques au découpage de 3 quartiers IRIS : le Bas Vernet Ouest, le Bas Vernet Est et le Haut Vernet.

L'accueil de loisirs associé à l'école (ALAE) Emile ROUDAYRE est implanté dans le quartier du Bas Vernet, à proximité du Palais des expositions.

L'habitat du quartier est de type mixte, des maisons individuelles, des collectifs privés et des collectifs de type HLM.

Un ensemble de logements locatifs privés est en construction en face du groupe scolaire.





## La structure et son environnement

Le groupe scolaire Emile Roudayre fait partie, depuis la rentrée scolaire 2015, du réseau REP +, regroupant également les groupes scolaires Jaurès, Victor Hugo et le collège PONS.

Pour l'année scolaire 2024-2025 les élèves de l'école élémentaire Roudayre, sont répartis en 17 classes, 4 classes de CP, 2 classes de CE1 regroupées et 3 classes de CE1, 2 classes de CE2, 1 classe de CE2/CM1, 1 classe de CM1, 1 classe de CM1/CM2, 2 classes de CM2, 1 classe de ULIS.

Les classes de CP et CE1 sont des classes à 12 élèves ou +.

Les travaux de rénovation du groupe scolaire entamés l'année dernière ont bien été achevés pour cette rentrée scolaire.

Nous disposons donc de nouveaux espaces, un bâtiment dédié à la restauration scolaire. Une nouvelle salle polyvalente, et quatre classes pour les GS maternelles.

Cela fait maintenant 19 ans que la structure ALAE existe sur l'école élémentaire Emile Roudayre.

Durant cette période, les enseignants et les animateurs sur les deux structures ont nécessairement changé.

Depuis 5 ans maintenant l'équipe enseignante est stable. Il n'y a pas de changement dans l'équipe de l'ALAE cette année.

Le projet d'école a été réécrit fin 2021, avec un gros projet « Cité éducative » autour du bien-être des enfants avec l'aménagement des espaces extérieurs de l'école (cour, plateau sportif...) et donc des espaces dédiés à certaines activités, par exemple le coin lecture avec la cabane à livres et les chaises longues, les tables colorées pour discuter ou jouer à des jeux de société, des espaces "ballon"...

Nous partageons avec l'équipe enseignante :

- Un suivi des enfants qui fréquentent les deux structures
- Participation aux réunions PAI, Equipe éducative
- Participation au Conseil d'école et de maitres selon l'ordre du jour

Les coopérations :

- Mise en place d'un conseil d'enfants commun à l'école et à l'ALAE : où les enfants vont pouvoir exprimer les besoins, leurs avis sur les projets les concernant dans l'école comme les temps de récréations, les temps périscolaires... Ils vont devenir acteurs de certaines décisions les concernant. Ils doivent être source de proposition dont la faisabilité sera travaillée tous ensemble.
- Le projet génération rugby sur les deux temps, école et ALAE
- Le projet Echecs, ALAE et école

Pour ses deux projets, l'un des buts est d'avoir une continuité des actions entre l'école et l'ALAE ou inversement.

L'école propose sur le temps du soir :

- Une aide aux devoirs pour les élèves en difficulté avec l'accord de leurs parents (certains soirs)





A proximité de l'école et de l'ALAE Emile Roudayre, on retrouve des commerces variés, une pharmacie, un centre médical.

Le secteur est desservi par les transports en commun et le centre-ville de la commune de Perpignan est accessible à pied (15min.), notamment le Parc Bir Hakeim.

En termes d'équipements, le Palais des expositions qui jouxte la structure accueille régulièrement des manifestations de tout type. Et une fois dans l'année à l'automne, la Foire s'installe sur le parking du Palais.

Un centre social et des accueils de loisirs se trouvent à proximité du collège PONS.

### Les dispositifs

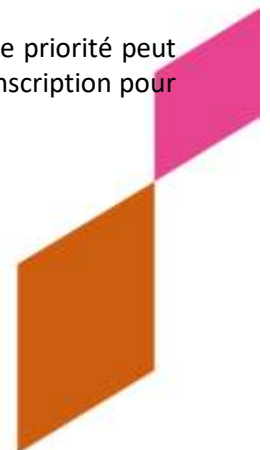
- Contrat Ville (secteur Collège Pagnol et Pons en REP+)
- Contrat urbain de cohésion sociale
- Contrat Territorial Global,
- Projet Educatif Local
  - o Projet Educatif De Territoire
    - Contrat territorial d'éducation artistique et culturelle
      - APU
      - Dispositif de réussite éducative
- Contrat local d'accompagnement à la scolarité
- Cité éducative

## LE PUBLIC VISE

L'accueil de loisirs associé à l'école fonctionne pendant les journées scolaires du lundi au vendredi. Pour cette année scolaire du 02 septembre 2024 au 04 juillet 2025.

Les enfants accueillis à l'école et à l'accueil de loisirs sont issus de familles modestes, voire très modestes. Sont accueillis les enfants issus de famille du voyage et les enfants des forains (foire de la Saint Martin), et les enfants de familles de réfugiés.

L'inscription à l'ALAE est ouverte à tous les enfants inscrits sur le groupe scolaire. Une priorité peut être accordée aux familles dont le ou les parents ont une activité professionnelle, à l'inscription pour le temps de restauration scolaire.





## Caractéristiques par tranche d'âge

Besoin...	De 7 à...	De 10 à...
D'imitation/ de création	<p>Les jeux d'imitation sont plutôt des jeux d'imagination malgré l'imitation du groupe social.</p> <p>Les créations sont plus réalistes, plus proches de la réalité car l'enfant maîtrise mieux son corps et ses gestes, de plus il connaît mieux le monde et peut aussi le représenter plus fidèlement.</p>	<p>Les jeux d'imitation sont plutôt des vedettes de télé, de l'actualité ou du sport. Besoin de créer une mini société à l'image de la société adulte. Phénomène de bande.</p> <p>Les créations sont l'aboutissement d'un projet complexe dont la réalisation nécessite du temps, des gestes techniques, une collaboration. Matériaux et techniques sont au service de la création.</p>
de fiction, imaginaire/ de réel	<p>Jeux symboliques</p> <p>Grande soif de connaissance, grande curiosité, besoin d'ordre, de classification.</p>	<p>Possibilité d'intérioriser, rêverie.</p> <p>L'enfant peut comprendre le réel car il a un raisonnement logique. Besoin de redécouverte de son propre corps et du corps de l'autre (partenaire).</p>
De socialisation/ d' « autonomie »	<p>Il y a une action concertée entre les enfants, la relation entre les enfants s'approfondit. Besoin de connaître les autres enfants.</p> <p>Désir de se voir confier des missions, responsabilité sous l'œil de l'adulte.</p>	<p>Possibilité de coopération dans les projets collectifs, appréhension de la société et du monde adulte, connaissance du partenaire du même sexe, de sexe différent.</p> <p>Envie d'indépendance, responsabilité</p>
D'aimer, d'être aimé/	<p>L'enfant va vers ses pairs. Besoin d'aimer et d'être aimé des autres enfants.</p>	<p>Nécessité d'abandonner les objets parentaux. Conflit ouvert avec ses parents.</p>
De mouvement	<p>L'enfant contrôle ses mouvements. Augmentation de la force mais pas de la résistance ; c'est l'âge de la vitesse, début de l'acceptation des règles</p>	
De sécurité / de se confronter aux risques, d'affronter le danger	<p>L'appartenance à un groupe d'enfants est sécurisante.</p> <p>Recherche du risque calculé et de sensations fortes, de vitesse, besoin de se mesurer au danger, de se situer dans le groupe.</p>	<p>Recherche de relations privilégiées avec un enfant du même sexe. Cette relation est normale et passagère.</p>
D'activité/ de « ne rien faire »	<p>Période des opérations concrètes de réversibilité (eau en glace...). Il identifie les objets selon leur qualité et propriété.</p> <p>Il veut parfois <b>s'isoler pour se situer en observateur du monde, des autres, intérioriser ses expériences.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Coins calmes, ombragés, cabanes, grenier, cachettes</li> <li>➤ Milieu riche en secteur, en bruits naturels</li> <li>➤ Possibilité de silence</li> <li>➤ Aménagement permettant de se reposer</li> <li>➤ Rythme d'activité le plus individualisé possible</li> <li>➤ Accepter que l'enfant ne participe pas à des activités, des jeux</li> </ul>	<p>La pensée est dégagée du concret, elle porte sur des théories. La motivation d'un but à obtenir est nécessaire à son activité.</p>



## Caractéristiques du public de l'Accueil de loisirs

Le public accueilli à l'accueil de loisirs est un public d'âge primaire. Les enfants ont entre 6 et 12 ans. La plupart des enfants habitent le quartier du Bas Vernet. Principalement les résidences construites aux abords de l'école, mais également dans le pavillonnaire.

Chaque année pendant les mois d'octobre et novembre, nous accueillons sur la structure, uniquement sur le temps méridien, les enfants de familles de forains qui s'installent sur le parking du Palais des expositions pour la Foire Saint Martin.

Les enfants fréquentant l'école et l'ALAE sont issus de familles ayant des cultures ou des pratiques culturelles différentes.

	Type d'accueil	6-7 ans	8-9 ans	10-12 ans	TOTAL *
<b>A.L.A.E.</b> : Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole	Périscolaire (midi + soir)	20	20	58	98





## LES OBJECTIFS DU PROJET

### Le projet éducatif fédéral Léo Lagrange

Les fondamentaux du projet éducatif Léo Lagrange (Extrait du livret L'Enfance et la construction de l'esprit critique – Projet éducatif Léo Lagrange pour nos accueils de loisirs périscolaires et extra-scolaires)

#### - **L'Enfant dans sa singularité**

Afin que chaque enfant puisse concevoir et confronter ses premières idées nous proposons une diversité d'expériences. Que ce soit par le jeu, la discussion, l'imaginaire, l'expression artistique, l'activité sportive ou l'accès aux savoirs, les 3 -11 ans doivent avoir la possibilité de trouver des activités de qualité répondant à leurs envies de découvertes.

Pour atteindre cet objectif, nous allons devoir ensemble adapter le rythme et le programme des activités aux besoins de chaque enfant. Notre défi éducatif quotidien est de l'accompagner à grandir dans le respect et l'accueil de ses émotions. Pour cela nous posons un cadre sécurisant et aménageons des espaces adaptés.

Nous nous engageons à reconnaître et respecter chaque enfant quelle que soit sa singularité, tout en valorisant ses propres capacités. Nous faisons de l'inclusion une priorité dans nos accueils de loisirs.

#### - **L'Enfant acteur,**

Nous nous engageons à placer l'enfant au cœur de l'accueil de loisirs. Pour cela nous l'invitons à être force de propositions autant sur le choix de ses activités que sur le fonctionnement de son accueil de loisirs.

Nous incitons l'enfant à participer à la vie collective, nous veillons à lui donner des responsabilités et à ce qu'il puisse développer son autonomie tout en favorisant la coopération et l'ouverture au monde. Nous accompagnons l'enfant dans son développement, au sein d'un groupe, en lui offrant la possibilité de se tromper, de recommencer et d'essayer de nouvelles activités.

L'enfant a également besoin d'avoir des temps libres. Le droit de choisir de « ne rien faire », c'est le laisser apprendre à rêver, observer, s'ennuyer... ce qui est aussi une source d'épanouissement.

#### - **Une équipe engagée et impliquée,**

Nous avons choisi d'être animateur.rice, une profession passionnante, à forte utilité sociale et humaine, porteuse des valeurs de l'éducation populaire. Responsabilité, esprit d'équipe et engagement sont les mots que nous citons spontanément pour en parler.

Nos actions s'inscrivent dans un rôle de coéducation et se construisent à partir de notre projet éducatif. Dans chaque action mise en place, nous allons nous demander quels sont les intérêts éducatifs. En tant qu'animateur.rice.s, nous sommes impliqué.e.s dans l'élaboration et la mise en œuvre du projet pédagogique ainsi que dans la création des projets d'animation.

Notre dynamisme et nos compétences participent à notre engagement. Nous nous efforçons donc à adopter une posture professionnelle, bienveillante et exemplaire avec les enfants que nous accompagnons au quotidien.

#### - **La place des familles,**

Nous reconnaissons les parents comme premiers éducateurs. Nous invitons toutes les familles à participer à la vie de nos structures afin qu'elles soient aussi impliquées dans les loisirs de leurs enfants.

Nous favorisons le processus de coéducation dans lequel l'accueil de l'enfant passe par la construction d'une confiance réciproque. Les relations sont en effet fondées sur l'écoute, le respect mutuel, la confidentialité et le refus de toute forme de discrimination ou d'exclusion. Nous sommes sensibles aux difficultés des enfants mais également des parents.





Nos accueils disposent de lieux d'activités différenciés et d'espaces d'affichages permettant la communication et la compréhension des objectifs et du fonctionnement de l'accueil. Nous avons à cœur de tout mettre en œuvre pour favoriser la rencontre et les échanges.

#### **Un accueil qui s'inscrit dans un territoire.**

Qu'il soit rural ou urbain, communal ou intercommunal, associé à l'école ou au quartier, l'accueil doit s'appuyer sur son environnement : culturel, naturel, associatif, local...

Nous engageons un travail de partenariat avec les acteur.rice.s du territoire et les professionnel.le.s de l'animation dans le cadre de la politique enfance du territoire.

Nous devons ainsi être ouvert.e.s et réceptif.ve.s à ce qui entoure notre accueil pour saisir toutes les opportunités et permettre à l'enfant de découvrir son territoire.

En tant que co-éducateur.rice.s, nous contribuons à une réflexion et agissons au quotidien avec les dif-férents acteur.rice.s locaux (associations, collectivités, intervenant.e.s, partenaires...). Les actions proposées, au plus près des réalités du territoire, répondent ainsi à des attentes partagées.

Les structures de loisirs, objets du présent marché, devront donc s'inscrire au sein du Plan Mercredi de la Ville de Perpignan, mais aussi du Projet Educatif Local (PEL) et du Projet Educatif de Territoire (PEDT). Les prestataires s'engagent ainsi, à suivre les axes éducatifs portés par la Ville en intégrant leurs propres finalités éducatives.

### **Les objectifs du PEL - PEdT**

Le Projet Educatif Local s'appuie sur cinq objectifs partagés :

- Privilégier le bien-être de l'enfant par un cadre accueillant où les adultes sont à l'écoute, le mettent en confiance, le valorisent.
- Accompagner chaque enfant dans son parcours d'épanouissement et de réussite en lui donnant la possibilité de découvrir une diversité de pratiques artistiques et culturelles, sportives, scientifiques dans une démarche citoyenne.
- Participer à la construction d'une citoyenneté active notamment par l'apprentissage du vivre ensemble et par l'expérimentation d'actions citoyennes (groupe de parole, conseil d'enfant, élection, élaboration collective de projets...)
- Développer les complémentarités éducatives, mettre en commun les compétences et les moyens pour des actions de qualité.
- Développer les compétences transversales de l'enfant pour favoriser la construction de son esprit critique : créativité, capacité d'expression, appropriation des nouvelles technologies, développement durable.

### **Les objectifs du PEDT**

« Les projets pédagogiques des structures de loisirs du mercredi feront référence au projet éducatif local, à l'actuel PEDT et aux programmes des ALAE et ALSH.

Les priorités éducatives telles que l'accès à la culture, au sport, au développement durable et à la citoyenneté développées sur les temps périscolaires sont prolongées ou complétées sur le temps du mercredi et des vacances.

Pour permettre la mise en place de parcours éducatifs et de garantir l'équité territoriale, le PEDT assurera à chaque enfant du territoire de bénéficier durant son temps périscolaire et extrascolaire d'activités autour :

1. de l'éducation artistique et culturelle (lecture plaisir, chant choral, APU CTEAC...),
2. de l'éveil aux langues étrangères,
3. de l'éducation sportive,
4. du développement durable et de la citoyenneté (conseils d'enfants...)
5. Un espace leçon



Les équipes éducatives des structures seront attentives à la diversité des actions proposées sur l'ensemble des temps pour permettre la pratique des activités à différents niveaux d'apprentissage (initiation, pratique régulière ou perfectionnement).

Une attention particulière sera portée sur le respect du rythme de vie des enfants selon leur tranche d'âge.

Sur les temps périscolaires et extrascolaires, les structures veilleront à aménager un coin ou une activité calme et sécurisante à la disposition des enfants ne souhaitant pas pratiquer une activité encadrée. » (Extrait du PedT 2018-2021)

- Respecter les rythmes de vie, le bien-être de l'enfant,
- Accompagner chaque enfant dans son parcours d'épanouissement,
- Participer à la construction d'une citoyenneté active,
- Développer les complémentarités éducatives,

### *Les effets attendus*

La mise en place des nouveaux rythmes scolaires doit pouvoir agir sur :

#### 1. Les enfants

- Assurer une prise en charge globale et de qualité des enfants.
- Respecter les rythmes de la journée et les rythmes biologiques des enfants.
- Donner la possibilité aux enfants de découvrir de nouvelles activités et de développer de nouvelles compétences.

#### 2. Les partenaires éducatifs

- Organiser des temps de concertation entre les équipes éducatives (ATSEM, animateurs et autres intervenants) pour l'élaboration de projet commun, une fois par quinzaine.
- Créer une culture commune, un recensement des bonnes pratiques.
- Permettre la construction d'une équipe éducative globale autour de l'enfant.

#### 3. Les parents

- Améliorer l'accueil des familles et leur participation aux actions éducatives.
- Développer le lien aux familles par le biais d'outils partagés afin d'assurer une meilleure lisibilité des intentions éducatives et des actions mises en place.
- Changer le regard sur l'école et les actions périscolaires.

## **Les objectifs du Plan Mercredi**

« Afin de proposer aux familles des activités de qualité, la Ville de Perpignan s'engage, dans le dispositif du Plan mercredi, dont l'objectif est de développer sur les accueils du mercredi, un contenu éducatif et pédagogique susceptible d'être décliné sur les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires de l'enfant. »





## Les objectifs généraux

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels
<i>Favoriser l'épanouissement de l'enfant, la vie en groupe</i>	<i>Découvrir des pratiques sportives et/ ou culturelles</i>
	<i>Favoriser les échanges au travers d'activités partagées</i>
	<i>Inciter l'enfant à prendre conscience des différences et les accepter, apprendre l'entraide et le respect de l'autre</i>
	<i>Favoriser l'expression de l'enfant et développer ses talents</i>
<i>Favoriser l'accession à l'autonomie</i>	<i>Proposer des animations en adéquation avec les capacités physiques et intellectuelles des enfants</i>
	<i>Savoir regarder, observer pour comprendre et ainsi contribuer au développement de l'esprit critique chez l'enfant</i>
<i>Rendre l'enfant acteur et responsable de ses choix</i>	<i>Favoriser l'écoute et la communication</i>
	<i>Accompagner et valoriser l'enfant dans l'affirmation de ses choix et de ses opinions</i>
	<i>Sensibiliser les enfants à l'environnement ; au développement durable</i>



## Les objectifs opérationnels

### ✓ Découvrir des pratiques sportives et /ou culturelles :

Les enfants dans toutes les tranches d'âge sont très demandeurs d'activités sportives. Ils ont un besoin de se dépenser physiquement, c'est pour cela que chaque jour il y a une activité extérieure qui est proposée par l'équipe d'animation.

Le projet avec l'association « Les rois de la Têt » est reconduit pour la troisième année. Cette association propose un apprentissage de la pratique des échecs.

C'est un projet commun avec l'école. Comme l'année dernière toutes les classes de cycle 3 de l'école en bénéficient. Sur le temps de l'ALAE, le projet est maintenu mais contrairement à l'année dernière l'association intervient sur le temps périscolaire de 17h à 18h. Les enfants qui le souhaitent de cycle 3 peuvent y participer le mardi soir.

Mise en place d'un temps de lecture sur les groupes CP, CE1, c'est un temps de détente retour au calme avant la reprise des cours à 13h50. Au fil de l'année, les enfants pourront s'approprier ce temps-là en lisant eux même les histoires.

Lors de ce temps, les animateurs peuvent proposer aux enfants de la relaxation, afin de repartir en classe détendu.

### ✓ Favoriser les échanges autour d'activités partagées et inciter l'enfant à prendre conscience des différences :

L'équipe d'animation a décidé de proposer des temps d'animation à l'ensemble des enfants accueillis sur la structure.

Ces temps d'animation qui auront lieu au moins une fois par cycle seront centrés autour d'une thématique commune.

Le but étant de permettre aux enfants de partager des temps d'animation avec des enfants qui habituellement ne jouent pas ensemble. Par exemple les CP et les CM. Et de favoriser la coopération, l'entraide, la solidarité.

Lors de ces journées, les enfants choisiront en amont les activités auxquelles ils souhaitent participer.

Cette année nous allons ajouter une autre dimension à cet objectif. En effet nous allons créer des semaines « thématiques » sur l'ensemble du groupe scolaire ou avec l'école élémentaire.

La première semaine sera l'occasion de proposer des animations autour du handicap ; une autre thématique qui sera abordée sera les droits des femmes et l'égalité fille/garçon, la thématique autour de la mer fera également l'objet d'une semaine d'animation commune.



✓ **Favoriser l'expression de l'enfant et développer ses talents :**

Ces projets et activités autour de la création et des arts plastiques vont être proposés aux groupes d'enfants, sur tous les temps périscolaires.

Nous disposons cette année d'une salle « ALAE » où ces activités et/ou projet vont pouvoir être développés.

Des ateliers d'expression pourront être également proposés par l'équipe d'animation, dans la nouvelle salle polyvalente.

✓ **Savoir regarder, observer pour comprendre et ainsi contribuer au développement de l'esprit critique chez l'enfant et Favoriser l'écoute et la communication :**

Coanimation du conseil d'enfants. Ce conseil sera composé de 2 enfants par classe, soit 36 enfants.

Tous ne siègeront pas en même temps, il y aura une rotation lors des réunions.

Les enfants seront amenés à discuter entre eux et avec les directrices de différents projets pouvant être mis en place tant sur le temps scolaire que sur les temps périscolaires.

Les projets peuvent avoir pour thématique, la vie de groupe, la vie de classe, les animations, etc...

Ceux sont les enfants qui doivent être partie prenante de ce conseil, les adultes sont là pour les soutenir, les aider à exprimer les avis, leurs idées. Ils doivent être force de propositions.

✓ **Accompagner et valoriser l'enfant dans l'affirmation de ses choix et de ses opinions :**

Nous revenons au fonctionnement d'activités choisies par les enfants.

Les enfants de chaque groupe de niveau constitué pourront choisir et l'activité et les copains avec qui la partager.

✓ **Sensibiliser les enfants à l'environnement ; au développement durable**

Cette année nous allons poursuivre cet objectif en participant à la réalisation du compostage qui servira aux cultures qui seront plantées à l'école et à l'arrosage de ces plantes avec l'eau des carafes de la cantine.

### **...Les projets d'enfants**

Des temps d'échanges sont formalisés avec les différents groupes d'enfants, déjà pour qu'ils puissent faire le choix des activités ou des projets qu'ils veulent réaliser.

Puis dans les idées qu'ils peuvent émettre sur des envies d'activités, les animateurs peuvent ensuite faire des propositions qui sont en relation avec les désirs des enfants si c'est à leur niveau. Les animateurs font remonter à l'équipe de direction les animations que les enfants souhaitent et qui nécessitent des intervenants. Ces demandes sont étudiées et réalisées si le budget le permet.

Les projets d'enfants pourront aussi émerger suite aux discussions et aux décisions prises lors des conseils d'enfants.



## LES METHODES PEDAGOGIQUES

(Notamment en référence aux fondamentaux du projet éducatif Léo Lagrange)

### **La place des enfants, La participation active des enfants, La valorisation des enfants**

L'enfant est placé au centre du projet pédagogique et des projets que vont proposer les animateurs. La responsabilisation de l'enfant, dont découle le libre choix pour lui est incontournable.

### **La place des parents**

Durant les temps périscolaires, le parent est très peu présent, notamment sur le temps méridien. Un contact direct avec eux existe sur le temps d'accueil du soir. En effet sur le moment-là, les enfants sont remis aux parents et non aux enseignants comme pour les temps méridiens. Ce temps du soir est un temps d'échange, dialogue avec les parents. Les animateurs discutent avec le parent de ce qui concerne leur enfant.

Souvent les transmissions entre l'équipe et les parents se font oralement, ou bien via le cahier de liaison de l'école.

Les coordonnées de la directrice sont connues des parents : numéro de téléphone et adresse email.

### **Rôle et attitudes des animateur.rice.s**

L'animateur est un adulte référent pour les enfants. Sa posture doit permettre d'établir un respect mutuel entre eux. Les relations avec les enfants doivent être basées sur la confiance et la bienveillance.

Comme avec les enfants, l'animateur doit établir une relation de confiance avec le parent, en effet lors des temps périscolaires c'est l'animateur qui a la responsabilité de la prise en charge de l'enfant. Et souvent cette confiance passe par la parole de l'enfant qui le soir raconte sa journée à l'école mais également pendant les temps périscolaires.

La relation avec l'équipe enseignante passe par des règles communes à l'école et à l'ALAE. Mais aussi et surtout par le suivi et les informations que l'on peut échanger sur les enfants qui fréquentent les deux structures.

La relation avec l'équipe technique est très cordiale, c'est un travail en commun sur le temps de restauration scolaire.





## LES MOYENS

### Les moyens humains

#### ✓ Le Directeur

Le directeur de l'accueil de loisirs est le garant de la sécurité physique et morale des enfants. Il est disponible, à leur écoute ainsi qu'à celle des parents.

Il est la personne référente pour informer ces derniers (informations éducatives, réglementaires ou organisationnelles).

Il transmet, explique, détaille le projet éducatif de la Fédération Léo Lagrange à son équipe. Il anime les temps d'écriture du projet pédagogique (mise en œuvre du projet éducatif).

De la même manière qu'avec les familles et les enfants, il est à l'écoute des animateurs et des autres membres de l'équipe. Il peut, le cas échéant, leur apporter des solutions, être force de proposition ou s'inscrire en soutien lors de l'organisation d'une activité.

Il est en capacité de mobiliser les ressources de la FLL afin d'alimenter le travail de son équipe.

Le travail de l'équipe est évalué selon des critères définis à l'avance dans ce projet pédagogique. Une place importante est faite à la grille d'évaluation de la Charte de Qualité qui est complétée et retournée à la Délégation Nationale à l'Enfance pour le mois de juin. (Cf. Charte de Qualité). Cette Charte de Qualité est affichée. Le directeur de la structure, s'appuie sur les résultats des différentes évaluations pour orienter le travail de son équipe. En ce sens il est le garant de la démarche de qualité dans laquelle s'est engagée la Fédération Léo Lagrange.

Enfin le directeur assure la gestion de la structure sur les plans financiers et administratifs, sanitaire et réglementaire.

#### ✓ L'équipe d'animateur

Les animateurs sont les relais du Directeur. Ils sont de ce fait garant de la sécurité morale et physique des enfants qui leurs sont confiés.

Ils accueillent ces derniers et sont à leur écoute ainsi qu'à celle de leur famille.

Ils connaissent, respectent et font respecter le règlement intérieur de la structure. Ils communiquent les informations importantes à leurs collègues, et au Directeur.

Ils participent à la mise en œuvre du projet éducatif de la Fédération Léo Lagrange. Pour cela, ils participent activement à l'écriture du projet pédagogique de notre accueil. Afin de traduire ce projet pédagogique en actes sur le terrain, ils établissent ensuite des projets d'activités. Ces activités sont adaptées aux besoins de la tranche d'âge sur laquelle ils sont missionnés. Les activités sont organisées dans des plannings, présentés aux usagers.

- L'équipe pédagogique d'animation est composée d'une directrice B.P.J.E.P.S., d'une directrice adjointe (détachée le midi) et de 7 animateurs (trices) titulaires du B.A.F.A.
- La directrice est recrutée en CDI 35h « modulation A ».



- La directrice adjointe et 7/8 animateurs (trices), sont recrutés par l'association en CDII à temps incomplet ou en CDDU.
- ✓ Les accueils périscolaires du midi : 11h45-12h30 et 13h30-13h50

Une personne de l'équipe de direction ou un animateur s'occupe de l'accueil des enfants d'âge élémentaire

- ✓ Le temps de pause méridienne : 11h45-14h00
- 7/8 animateurs interviennent sur le temps méridien sur l'élémentaire. Chaque animateur est positionné sur un groupe de tranche d'âge, si possible en binôme, en fonction de l'effectif de chaque groupe.
- Pour cette année scolaire, nous avons quatre groupes de tranche d'âge ; les CP (1 animatrice), les CE1 (1/2 animatrices), les CE2 (2 animatrices) et les CM (2/3 animatrices).
- 3 AESH renforcent l'équipe d'animation et s'occupe en priorité des deux enfants : un en ULIS et un autre en CM2.
- ✓ L'accueil périscolaire du soir : 17h00-18h15
- 4/5 animateurs (dont la directrice adjointe) assurent l'accueil des enfants d'âge élémentaire. Ici aussi les enfants sont répartis en tranche d'âge les lundis, mardis et jeudis pour l'espace leçon. Cela facilite le travail des animateurs car même avec un seul niveau scolaire il y a souvent 4 à 5 devoirs différents car différents d'une classe à une autre.
- Les vendredis pour les ateliers, les enfants choisissent entre les activités qui leur sont proposées ou bien peuvent choisir également de ne rien faire... Ils ne sont pas répartis en tranche d'âge.
- La composition de l'équipe pédagogique peut évoluer à la hausse comme à la baisse en relation avec la réalité du terrain, c'est-à-dire la hausse ou la baisse des effectifs enfants.

- ✓ Les personnels techniques :

Le personnel de restauration et d'entretien est du personnel communal, soit des fonctionnaires territoriaux, soit des contractuels.

- ✓ La coordination Leo Lagrange :

Une réunion mensuelle regroupe l'ensemble des directeurs de structure et les coordinateurs Léo Lagrange.

- ✓ Les référents éducatifs de la ville :

Ils sont amenés à venir sur les structures ALAE.





## Le matériel

Au niveau du matériel, nous mutualisons le matériel sportif avec l'école.

Pour le matériel spécifique des animations.

Le matériel de base ou spécifique, tel que la peinture ou l'argile est stocké dans la réserve de la salle « ALAE ».

Une réserve matérielle est aussi disponible dans les bureaux de l'ALAE (matériel très spécifique ou de base). Cela nous permet de réalimenter les besoins "animateurs".

Des inventaires sont faits trois fois dans l'année ce qui nous permet de connaître le stock et de pouvoir anticiper les prochaines commandes/les achats.

## Les espaces

Cette année scolaire, les espaces mis à la disposition de l'accueil de loisirs associé à l'école seront :

- La salle « ALAE » sur tous les temps périscolaires, cette salle est mutualisée avec l'école
  - La salle polyvalente
  - 4 salles de classe, le soir
  - Le coin bibliothèque pour la garderie du temps méridien
  - La cour et le préau de l'école
  - Le plateau sportif
- 
- Nous disposons toujours de l'espace dans l'ancien local : un bureau, un espace animateur et une régie matérielle. Ce local est attenant à l'école.
  - Également une grande salle de réunion qui est mutualisée avec les écoles maternelle et élémentaire.  
Cette salle n'est pas accessible aux enfants pour des raisons de sécurité. Il faudrait prévoir des aménagements comme une sortie de secours (salle située au premier étage).  
Cet espace serait pourtant utile dans le fonctionnement de la structure ALAE.

Sur l'école (en dispositif REP +), par manque de salles en nombre suffisant, la classe de CE1 qui n'est pas dédoublée utilisera la salle « ALAE » sur le temps scolaire.

Cette année, nous mutualisons 4 salles de classes pour le temps du soir. Des tours de rangement sur roulettes ont été installées dans ces espaces, pour stocker les matériels et les jeux de l'ALAE.

Depuis la rentrée scolaire nous disposons d'un nouvel espace de restauration. Il est composé de deux salles pour prendre les repas, une pour les élémentaires et une pour les maternelles.

## Les relations

**Entre enfants** : les règles de vie de la structure facilitent les relations entre les enfants, les temps de discussion mis en place par l'équipe également.

**Entre les enfants et les animateurs** : voir paragraphe ci-dessus (Cf. « Méthodes pédagogiques »).

**La place des parents** : Les parents sont accueillis par l'équipe pédagogique tous les soirs lorsqu'ils viennent chercher leurs enfants.

Ils peuvent rencontrer l'équipe d'animation pour échanger avec elle lorsqu'ils le souhaitent pour discuter du fonctionnement de la structure, ou discuter de leur enfant.

La directrice est disponible et à l'écoute des parents lorsqu'ils la sollicitent.



## Financiers

### Principes budgétaires :

Pour le budget pédagogique de la structure, il est alloué la somme de 0.20 cts/heure enfant réalisée.

Un budget prévisionnel est calculé en début d'année civile. Ce budget sera actualisé tout au long de l'année en fonction des effectifs réels.

### Les tarifs :

Ils varient et sont indexés sur le Quotient Familial (Voir Règlement intérieur de la Ville de Perpignan).

## Les partenaires

### Institutionnels :

Les premiers partenaires éducatifs sont bien entendu les parents, avec lesquels il est nécessaire, pour une meilleure connaissance et un meilleur bien être de l'enfant, d'entretenir des relations privilégiées.

- La Ville de Perpignan : plus particulièrement la DAEE
- L'école : échanges, discussions avec les instituteurs sur les enfants les activités lors des temps périscolaires, sur le fonctionnement du centre et de l'ALAE
- Educateurs spécialisés : nous pouvons les rencontrer lors de la présence de certains enfants accueillis sur le centre.
- SDJES
- Le SYM PM, la restauration ELIOR que nous rencontrons lors des commissions de menus afin d'échanger sur l'élaboration des menus.

### Financiers :

- La CAF et la MSA afin de faire valoir les droits de chacun (famille, centre de loisirs).
- La Mairie de Perpignan qui est l'organisatrice de l'accueil de loisirs par l'intermédiaire de la FLL (délégation de service public). Ces partenariats sont encadrés par des conventions et/ou contrats et font l'objet de contrôles réguliers.





## Le fonctionnement de la structure

### Voir règlement intérieur de la structure

#### Jours et horaires d'ouverture

<b>11h45-12h30</b>	Départ échelonné des enfants
<b>11h45-13h50</b>	Prise en charge des enfants pour la restauration scolaire
<b>13h30-13h50</b>	Accueil échelonné des enfants
<b>17h00– 18H15</b>	Départ échelonné. (Prise en compte des parents)

#### Modalités d'inscription des familles

<b>Inscriptions pour l'accueil périscolaire</b>	
<b>Période concernée</b>	<b>Inscription</b>
<b><u>Temps périscolaires</u></b>	<ul style="list-style-type: none"><li>– Aux services de la DAEE 10 rue du Castillet à Perpignan</li><li>– ou à la Maire de quartier Nord, aux heures d'ouverture du Lundi au Vendredi</li></ul>

#### **Journée type**

- **Temps du midi** : 11h45/14h00

Pour cette rentrée scolaire nous revenons à un fonctionnement d'ALAE, avec des temps de restauration et des temps d'activités.

La restauration se déroule en self-service et en flux continu. Un planning de passage au self est établi pour tous les jours de la semaine.



	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
<b>11H50-12H15</b>	WAFARACHEL (CP) (CE1)	DELPHINE/ANISSA (CM1) (CM2)	NATTY/IKRAM (CE2)	WAFARACHEL (CP) (CE1)
<b>12H05-12H25</b>	NATTY/IKRAM (CE2)	WAFARACHEL (CP) (CE1)	DELPHINE/ANISSA (CM1) (CM2)	NATTY/IKRAM (CE2)
<b>12H20-12H45</b>	DELPHINE/ANISSA (CM1) (CM2)	NATTY/IKRAM (CE2)	WAFARACHEL (CP) (CE1)	DELPHINE/ANISSA (CM1) (CM2)

1<sup>er</sup> passage au self :

Horaires	Quoi ?	Qui, comment...
11h45/11h50	Appel	Chaque animateur fait l'appel de sa classe Chaque animateur prend en charge les enfants dans leur classe et fait l'appel
11h50/11h55	Temps d'hygiène	Par petit groupe avec 1 encadrant
11h55/12h25	Repas	Les enfants s'installent où ils le souhaitent dans la salle de restauration. Les animateurs mangent avec les enfants
12h25/12h30	Temps d'hygiène	Par petit groupe avec 1 encadrant
12h30/13h40	Activités, jeux calmes	Les animateurs proposent des activités aux enfants en intérieur ou en extérieur selon leur planning
13h40/13h50	Temps d'hygiène	Par petit groupe avec 1 encadrant
13h50	Retour en classe	Les enfants retournent en classe 2/2 Les animateurs assurent la surveillance dans les couloirs



### 2ème passage au self :

Horaires	Quoi ?	Qui, comment...
11h45/11h50	Appel	Chaque animateur fait l'appel de sa classe Chaque animateur prend en charge les enfants dans leur classe et fait l'appel
11h50/11h55	Temps d'hygiène	Par petit groupe avec 1 encadrant
11h55/12h05	Jeux libres calmes	Des espaces d'entre soi où les enfants peuvent lire et/ou discuter entre eux
12h05/12h35	Repas	Les enfants s'installent où ils le souhaitent dans la salle de restauration. Les animateurs mangent avec les enfants
12h35/12h40	Temps d'hygiène	Par petit groupe avec 1 encadrant
12h40/13h40	Activités, jeux calmes	Les animateurs proposent des activités aux enfants en intérieur ou en extérieur selon leur planning
13h50	Retour en classe	Les enfants retournent en classe 2/2 Les animateurs assurent la surveillance dans les couloirs

### 3ème passage au self :

Horaires	Quoi ?	Qui, comment...
11h45/11h50	Appel	Chaque animateur fait l'appel de sa classe Chaque animateur prend en charge les enfants dans leur classe et fait l'appel
11h50/11h55	Temps d'hygiène	Par petit groupe avec 1 encadrant
11h55/12h20	Activités, jeux calmes	Les animateurs proposent des activités aux enfants en intérieur ou en extérieur selon leur planning
12h20/12h50	Repas	Les enfants s'installent où ils le souhaitent dans la salle de restauration. Les animateurs mangent avec les enfants
12h50/12h55	Temps d'hygiène	Par petit groupe avec 1 encadrant
12h55/13h40	Activités, jeux calmes	Les animateurs proposent des activités aux enfants en intérieur ou en extérieur selon leur planning
13h40/13h50	Temps d'hygiène	Par petit groupe avec 1 encadrant
13h50	Retour en classe	Les enfants retournent en classe 2/2 Les animateurs assurent la surveillance dans les couloirs



– **Temps du soir** : 17h00/18h15

Horaires	Quoi ?	Qui, comment...
17h00/17h15	Récréation/Goûter Temps hygiène	Les animateurs assurent la surveillance de la cour et des toilettes extérieurs
17h15/18h00	Espace leçon ou temps d'activités	Chaque animateur fait l'appel de sa classe ou de son groupe d'activité  Lundi, Mardi et jeudi : temps de devoirs Vendredi : animations
18h00-18h15	Accueil des parents	Accueil échelonné au portail de l'école

### Règles de vie de la structure :

Les règles de vie de la structure sont vues une première fois en équipe d'animation pour s'accorder sur les principes de règles à mettre en place avec les groupes d'enfants. Les règles sont bien entendues en cohérence avec celles de l'école.

Ensuite chaque animateur propose sur les deux premières semaines de rentrée scolaire des activités autour des règles de vie et les sanctions qui peuvent découler de leur non respect. Elles sont décidées avec les enfants pour leur permettre d'y adhérer au maximum.

Un rappel des règles de vie a lieu à chaque retour de vacances scolaires.

Elles ne sont pas figées, elles peuvent évoluer en fonction des situations rencontrées par les enfants et l'équipe d'animation.

### **La communication**

#### Interne

#### **En direction des enfants**

La communication auprès des enfants est essentiellement orale ; les animateurs présentent les programmes d'activités à leur groupe d'enfants.

Les enfants disposent du tableau de répartition des salles ou espaces extérieurs, afin de faciliter la circulation des plus grands en autonomie, qui est affiché sur les salles ou portes extérieures.

L'ALAE ne dispose pas de salles dédiées au sein de l'école, pour les activités nous utilisons donc des salles partagées.

#### **Au sein de l'équipe**

Des temps de « retour » sur la journée avec l'équipe ont lieu tous les jours de 13h50 à 14h00. Les informations en direction de l'équipe ont lieu également à ce moment-là ou lors des réunions d'équipe.

Un affichage est à disposition de l'équipe dans les bureaux de l'ALAE.



## Externe

### **En direction des familles**

La communication en direction des familles se fait essentiellement oralement, ou via les carnets de liaison des enfants.

En effet, nous disposons d'aucun panneau d'affichage aux entrées de la structure.

### **En direction de la ville**

Nous avons des rencontres régulières avec les référents éducatifs, et communiquons avec les services de la Ville via les emails ou les appels téléphoniques.

### **En direction de Léo Lagrange**

Idem pour la coordination de Léo Lagrange.





## L'ÉVALUATION

### Les outils d'évaluation

#### La Charte de qualité

L'évaluation du travail des équipes se fait à différents moments et par divers biais :

La Charte de Qualité dont nous parlions précédemment à trois objectifs principaux et constitue un temps fort de l'évaluation :

- Définir l'engagement collectif de l'association en matière de qualité
- Sensibiliser les directeurs et les animateurs à la qualité
- Encourager l'élaboration d'outils d'amélioration et de mesure de la qualité

Nous utilisons corollairement une grille d'évaluation de notre Charte de Qualité, ainsi qu'une grille d'auto-évaluation. Toutes les dimensions de l'accueil de loisirs sont ainsi évaluées au travers d'une cinquantaine de critères observables.

Ces outils nous permettent de vérifier que la Qualité d'Accueil sur laquelle nous nous engageons est bien respectée et, dans le cas contraire, de trouver les moyens d'y parvenir.

Dans le cadre de cette démarche d'évaluation, l'intérêt est pour nous d'améliorer le fonctionnement de l'ALAE Emile ROUDAYRE. L'efficacité de chaque action est évaluée et si nécessaire nous formulons des objectifs de développement.

La démarche d'évaluation est une démarche constructive qui traduit la dynamique de notre structure.

L'évaluation répond à un objectif général : repérer les limites et les points à améliorer, valoriser les points positifs, et ainsi mettre en place l'amélioration continue de la structure et des activités qu'elle porte.

Cette démarche qualité est commune à tous les accueils de loisirs gérés par la Fédération Léo Lagrange. Des analyses nationales sont effectuées.

#### Les réunions d'équipe :

Il est demandé aux animateurs de l'ALAE de venir 5 minutes avant l'accueil des enfants pour préparer le matériel nécessaire à leur activité et/ou pour permettre à la directrice de donner des informations nécessaires au fonctionnement.

L'équipe se réunit deux fois par mois les lundis de 14h15 à 16h15. Ces heures de réunion auront pour objet :

- L'élaboration et la préparation des projets d'activités et/ou des parcours éducatifs
- Le bilan du fonctionnement : discussion sur les points positifs et négatifs et les points à améliorer





- L'évaluation des objectifs opérationnels en plusieurs temps :
  1. Evaluation par les enfants des projets proposées : par ex. boîte à smiley en fin d'activité, petit questionnaire, temps de discussion....
  2. Evaluation par l'équipe d'animation : utilisation des retours des enfants, mesure des écarts ou pas entre la réalisation des projets et ce qui avait été imaginé (support écrit)
- L'évaluation des progrès, besoins ou difficultés des enfants

Une réunion de rangement des armoires « matériels » de 30 min a lieu à chaque fin de cycle. Le matériel est remis en commun dans les armoires en prévision des activités à venir.

Au mois de juin, un inventaire général de tout le matériel est réalisé afin de pouvoir reconstituer les stocks du matériel de base (crayon, ciseau, feutres...) qui est octroyé à chaque animateur en début d'année scolaire.

Des réunions spécifiques à certains projets peuvent être programmées selon les besoins de chaque groupe.

Une journée de préparation a lieu à chaque rentrée scolaire, la veille de la rentrée en classe des enfants. Cela permet de poser le fonctionnement et de définir les activités proposées les premiers jours d'accueil des enfants.

### **Les bilans d'activités / projets.**

Les différents partenaires et financeurs de l'accueil de loisirs reçoivent régulièrement des bilans d'activités qui permettent, d'évaluer, de dresser un constat, de rendre compte des actions menées sur une période donnée.

Un bilan annuel sur l'année scolaire est réalisé, qui permet avec les bilans des projets ou activités menées tout au long de l'année par l'équipe d'évaluer le projet pédagogique mis en place sur l'année scolaire.

Et des bilans plus spécifiques sur des animations menées en partenariat avec des clubs sportifs ou des intervenants extérieurs.

### **Questionnaires aux parents**

Nous proposons aux parents de participer à notre démarche d'évaluation.

Pour cela, la directrice ou un animateur leur transmet un questionnaire / enquête de satisfaction en fin d'année qu'ils pourront compléter de manière anonyme. Toutes les dimensions du fonctionnement de l'accueil de loisirs sont ainsi évaluées par les usagers (La communication, les inscriptions, les horaires et période d'accueil, les repas, alimentation, les locaux, les activités et objectifs éducatifs, etc.).

Cette participation vient s'ajouter à notre Démarche Qualité globale.





## L'ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

### Les moyens

Le projet pédagogique de l'ALAE Emile ROUDAYRE a été réfléchi et établi de façon à pouvoir accueillir, dans la mesure du possible, l'ensemble du public et notamment les enfants en situation de handicap.

La Fédération Léo Lagrange, par l'intermédiaire de la Délégation Nationale à l'Enfance propose un guide à l'usage des structures et des équipes accueillant des personnes en situation de handicap. Nous y retrouvons notamment :

- Le Guide d'entretien, qui permet au Directeur d'organiser et d'encadrer l'accueil d'un enfant en situation de handicap (construire pour l'enfant et sa famille un parcours individualisé et sécurisé)
  - Une documentation technique détaillée (législation, pédagogie etc...)
- Enfin, des formations consacrées au handicap mises en place par CITE CLUB, l'organisme de formation de la Fédération Léo Lagrange seront accessibles aux animateurs de l'équipe.

### Nos engagements

Nous nous inscrivons, au-delà de l'application de la Loi du 11 février 2005, dans une démarche d'accueil volontariste. La Fédération Léo Lagrange est signataire de la Charte de Déontologie pour l'Accueil des Personnes Handicapées dans les Structures de Vacances et de Loisirs Non Spécialisées.

Cette Charte énonce 7 principes à respecter :

- Respecter le projet d'intégration de l'enfant handicapé.
- Favoriser l'intégration de l'enfant handicapé au sein de l'accueil de loisirs notamment en le faisant participer aux activités avec les autres enfants.
- S'informer auprès des parents de l'enfant des besoins spécifiques de leur enfant
- Garantir aux équipes encadrantes une formation ou une sensibilisation au(x) handicap(s).
- Organiser des réunions de concertation entre les encadrants pour assurer le suivi de l'accueil de l'enfant.
- Informer tout intervenant que l'accueil de loisirs est signataire de la Charte et des obligations que cela engendre.
- Afficher la Charte dans les locaux de l'accueil de loisirs.



## La Fédération Léo Lagrange Fédération

Léo Lagrange est né le 28 novembre 1900. Elève au lycée Henri IV, il s'engage dans l'armée à la fin de ses études, en août 1917. En 1920, il adhère à la SFIO puis, devenu avocat, s'inscrit en 1922 au barreau de Paris.



Elu député le 8 mai 1932 à Avesne-sur-Helpe, il se voit confié, après la victoire du Front populaire en 1936, le Sous-secrétariat d'Etat aux sports et à l'organisation des loisirs. Souhaitant rendre le sport et les loisirs culturels accessible à tous, il multiplie le nombre de stades, crée le Brevet Sportif Populaire ou encore les Mardis populaires du Louvre.

Afin de permettre au plus grand nombre de profiter des tous nouveaux congés payés, il obtient 40 % de réduction sur les billets ferroviaires pour les salariés et leurs familles, dont bénéficient 600 000 personnes dès l'été 1936. Grâce à son appui, le nombre d'auberges de jeunesse double en 1936.

A la déclaration de guerre en 1939, Léo Lagrange n'est pas mobilisable mais s'engage à nouveau. Le 9 juin 1940, il est tué lors de l'offensive de l'Aisne.

**Réseau d'associations d'éducation populaire** et employeur de l'économie sociale, la Fédération Léo Lagrange s'appuie sur les compétences de milliers de bénévoles et salariés pour bâtir une société de progrès.

**Pour elle, être un mouvement d'éducation populaire, c'est :**

- donner les moyens à tous, tout au long de la vie de s'épanouir et de s'emparer de sa citoyenneté.
- agir, en complément de l'école et de la famille, pour favoriser l'égalité des chances
- proposer aux publics de tous âges des loisirs et des activités permettant à chacun de contribuer au progrès social
- être l'ambassadrice de la jeunesse en offrant aux jeunes un espace d'engagement citoyen
- permettre à chacun d'allier la découverte de soi à l'envie d'aller vers l'autre

C'est, en somme, **un engagement éducatif.**

### Deux métiers : l'animation et la formation

**Une démarche éducative :** les animateurs Léo Lagrange construisent toutes leurs actions autour d'un projet pédagogique structurant. Loin du loisir à consommer, chaque activité, séjour, parcours sportif est prétexte à vivre un moment de plaisir et d'épanouissement

**Former tout au long de la vie.** La Fédération développe, avec ses 9 instituts de formation, des programmes de formation pour les publics fragilisés, en difficulté d'insertion sociale ou professionnelle. Par ailleurs, Léo Lagrange est un opérateur national qui assure la formation et l'accompagnement des acteurs éducatifs (bénévoles, salariés, animateurs volontaires ou professionnels).

### Un partenaire des collectivités locales :

**Reconnue d'utilité publique, la Fédération Léo Lagrange** est partenaire des collectivités dans leurs politiques sociales, éducatives, culturelles, et d'insertion. Les collectivités peuvent en effet faire appel à elle pour :

- déléguer la gestion d'un équipement, d'un dispositif, d'un programme..
- organiser monter une action ponctuelle
- offrir des formules de vacances
- faire progresser le professionnalisme de leurs équipes
- établir un diagnostic.

Grâce aux **agrément**s dont la Fédération et son réseau disposent, toutes les garanties de sérieux, de sécurité et de qualité sont assurées.

### Un réseau associatif

**Désireuse d'accompagner les projets associatifs**, la Fédération Léo Lagrange met son expérience à la disposition des associations qui lui sont affiliées. Ainsi, elle leur propose :

- un réseau pour échanger savoir-faire, expériences, partenariats et idées novatrices
- un accompagnement et des formations pour accompagner les projets
- un suivi personnalisé selon la formule d'adhésion choisie.

### Un employeur de l'économie sociale

**La Fédération Léo Lagrange** voit dans l'économie sociale un modèle alternatif permettant à l'économie d'être au service de l'homme et de son environnement, où le résultat du travail est au bénéfice de l'entreprise et de ses salariés, dans le respect du développement durable. L'Unité Économique et sociale Léo Lagrange regroupe une vingtaine d'employeurs et fonctionne démocratiquement. Associations affiliées, adhérents, usagers, salariés et partenaires peuvent, par le biais de structures représentatives, trouver un véritable espace d'expression et de contribution au projet de la Fédération.

### **La Délégation Nationale Enfance**

Au sein de la Fédération, le réseau des accueils de loisirs est animé par la délégation nationale à l'enfance et son secrétariat composé de un à deux professionnels par région.

Quatre missions principales reviennent à cette délégation :

- Fédérer les acteurs
- Créer et diffuser des outils pédagogiques estampillés « Léo Lagrange »
- Qualifier le geste éducatif
- Soutien et expertise proposés au professionnel sur le terrain



Léo Lagrange Méditerranée  
**ALAE Emile ROUDAYRE**

Perpignan  
Elise ROUBY  
**06.25.64.67.13**

<https://leolagrange-acm-perpignan.org/ala-e-emile-roudayre/>

